

Accusé de réception en préfecture 074-257400085-20230704-DEL-2023-164-DE Date de télétransmission : 12/07/2023 Date de réception préfecture : 12/07/2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU 4 JUILLET 2023

DEL-2023-164

L'An deux mille vingt-trois, le 4 juillet, à 9 heures, le COMITE du Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie, dûment convoqué en date du 28/06/2023, s'est réuni 'Salle du Comité' du SYANE, sous la présidence de Monsieur Joël BAUD-GRASSET.

Etaient présents :

Collège des communes sous concession ENEDIS du secteur d'ANNECY :

Titulaires: Mmes LAFARIE, PARIS,

MM. BARRY, CALONE, COUTIER, PAULY, PELLARIN.

Suppléants:.

Collège des communes sous concession ENEDIS du secteur de BONNEVILLE :

Titulaires: MM. BOUVARD C, BOUVARD M, CHENEVAL JP, DESCHAMPS, FONTAINE, PERRISSIN-

FABERT, STEYER.

Suppléants : .

Collège des communes sous concession ENEDIS du secteur de SAINT-JULIEN:

Titulaires: Mme TARAGON,

MM. HACQUIN, JACQUES, LEOTY, SIBILLE.

Suppléants : M. BOSSON.

Collège des communes sous concession ENEDIS du secteur de THONON :

Titulaires: MM. CONDEVAUX JF, GILBERT.

Suppléants : .

Collège des communes sous Entreprise Locale de Distribution (ELD) :

Titulaires: MM. BOISIER, CALLET, CHARBONNIER, DUGAVE, EVERAERE, GUILLOTTE, REY,

SONNERAT.

Suppléants: .

Collège des Syndicats Intercommunaux sous Entreprise Locale de Distribution (ELD) :

Titulaires: MM. CARTIER, FRANCOIS.

Suppléants : .

Collège du Conseil départemental de la Haute-Savoie :

Titulaires: MM. BAUD-GRASSET, DAVIET.

Suppléants : .

Collège des Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) :

Titulaires: Mme WENDLING.

MM GENOUD, GEORGES, GRANGER, MILLET-URSIN.

Suppléants: M. PERISSOUD.

Avaient donné pouvoir :

Mme AUDETTE.

MM. AEBISCHER, BUFFLIER, BOUCHET, CHARLOT-FLORENTIN, GILLET, MARTIN-COCHER, RATSIMBA, ROLLIN, SADDIER.

Etaient absents ou excusés :

Mmes BILLOT, BRO, BRUNO, DALL'AGLIO, DETURCHE, MAYORAZ, MERMIER, MUGNIER.
MM. AMADIO, ANTHOINE-MILHOMME, BACHELLARD, BARBIER, BARON, BARTHALAIS, BLOUIN, BONTEMPS, BOUCLIER, BURNET, CAVAREC, CHARRAT, CHASSAGNE, CHENEVAL P, DEAGE, DEFAGO, DERONZIER, DUNAND, GAUDIN, GILET, GONDA, GYSELINCK, HAVEL, HENON, HERBRON, JOURNE, LARCHER, LEBEAU-GUILLOT, LEGEROT-GERMAIN, LEROY, LOMBARD, MATHIAN, MEYNET-CORDONNIER, MODURIER, MUGNIER, OBERLI, PENHOUËT, PEROU, PERRET, PETIT, PEUGNIEZ, ROSSINELLI, RUBIN, SERMET-MAGDELAIN, TOURNIER, TRUFFET, VILLARD, VITTOZ.

Assistaient également à la réunion :

Mmes ASSIER, CARRERA, JAILLET,

MM. BLOCQUET, CHALLEAT, DUPERTHUY, GAL, GRANGE, LOUVEAU, SOULAS, VIVIANT : du SYANE M. PAILLOLE : de Syan'EnR.





Membres en exercice: 104
Présents: 40
Membres habilités à prendre part au vote: 104
Votants: 40
Représentés par mandat: 10

Objet : PROGRAMME SPECIFIQUE « PLAN MONTAGNE » - PARTICIPATION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-SAVOIE AU TITRE DE SA POLITIQUE « TOURISME »

Exposé du Président,

Dans le cadre de ses compétences, le SYANE est amené à réaliser des opérations de travaux d'enfouissement de réseaux aériens dans le périmètre des communes sous concession ENEDIS.

Plusieurs opérations passées ou à venir sur différents sites emblématiques de la Haute-Savoie ont été identifiées comme des actions contributrices à la politique « Tourisme » du Conseil Départemental de la Haute-Savoie.

Ainsi et afin de soutenir le Syndicat dans ce type d'action, le Conseil Départemental a souhaité allouer une aide complémentaire au SYANE pour la période 2023 - 2026.

Un portefeuille d'opérations décrit ci-après et regroupé selon un programme spécifique qualifié de « Plan Montagne » a permis d'établir un montant d'aide globalisé pour le Syndicat :

Opération	Montant opération TTC en €
BRISON - Plateau de Solaison - Tranche 1	1.154.684,04
BRISON - Plateau de Solaison - Tranche 2	1.038.635,75
BRISON - Plateau de Solaison - Tranche 3	907.034,42
ARCHAMPS - COLLONGES-SOUS-SALEVE - LA MURAZ - Col de la Croisette - Tranche 2	1.227.442,73
BOGEVE - Hameau de Plaine-Joux	255.891,29
VILLARD - BOGEVE - Plateau de Plaine-Joux - Secteur Le Borbieu	608.787,28
BOGEVE - ONNION - Plateau de Plaine-Joux - Secteur Les Vuargnes	640.111,55
BOGEVE - Plateau de Plaine-Joux - Secteur Granges Pagnoud	648.610,33
SAINT-JEOIRE - VIUZ-EN-SALLAZ - Plateau de Plaine-Joux - Secteur de la Chaîne d'Or	656.755,55
HABERE-POCHE - Foyer nordique des Moises	322.090,25
TANINGES - Canevet - Praz-de-Lys	820.806,32
TOTAL	8.280.869,51

Le montant de subvention attribué par le Conseil Départemental de la Haute-Savoie pour soutenir la politique d'investissement du SYANE pourrait s'établir à 4.800.000 € (qui correspondrait au montant des participations financières communales).

Accusé de réception en préfecture 074-257400085-20230704-DEL-2023-164-DE Date de télétransmission : 12/07/2023 Date de réception préfecture : 12/07/2023

0 0 0

Les membres du Comité sont invités :

- 1. à approuver l'attribution d'une subvention du Conseil Départemental de la Haute-Savoie pour contribuer à la politique du SYANE en matière d'effacements de réseaux aériens dans le cadre d'un programme spécifique dit « Plan Montagne »,
- 2. à décider que le financement des opérations du « Plan Montagne » portées par le SYANE soit entièrement assuré par celui-ci, en fonction de ses capacités financières dégagées par la subvention précitée,
- 3. à autoriser le Président à assurer toutes les démarches nécessaires à la bonne mise en œuvre de la présente délibération.

Adopté à l'unanimité.

_e Présiden

Joël BAUD-GRASSET.

